**Le fonctionnalisme d’André Martinet**

**1. le structuralisme linguistique**

Le terme structuralisme désigne le courant de pensée fondé dans le cadre de la linguistique par Ferdinand de Saussure et qui a pour centre d’intérêt l’étude de la « structure », la « forme » des langues naturelles. La notion de « structure » fait référence à la définition de la langue comme système codifié de signes linguistiques conçu selon le principe de l’ « immanence ». Dans ce sillage, le terme structure est défini comme étant la relation qui existe entre les éléments constitutifs du système ; la valeur de chaque élément dépend de celles des autres. Autrement dit, chaque signe linguistique ne se définit que dans la relation qu’il a avec d’autres signes du système interne de la langue.

Ce courant structuraliste englobe plusieurs écoles linguistiques nées sous l’influence de la théorie saussurienne : le Cercle de Prague, la glossématique de [Louis Hjelmslev](http://www.histophilo.com/louis_hjelmslev.php), le distributionnalisme de Bloomfield et de Harris, le générativisme de Chomsky, le fonctionnalisme d’André Martinet…

**2.** **Le fonctionnalisme d’André Martinet**

**2.1. Aperçu**

L’école fonctionnalisted’André Martinet est le prolongement des travaux de Ferdinand de Saussure. L’un des principes saussuriens que Martinet a repris pour fonder le fonctionnalisme est la définition de la langue comme un instrument de communication. Martinet insiste sur la fonction de communication et réduit l’étude de la langue à la recherche des éléments qui remplissent cette fonction et à leur classification. Il ne s’intéresse qu’aux éléments linguistiques susceptibles d’apporter une information sur les intentions de communicatives du locuteur. Celui-ci choisit des sons pour remplir des fonctions particulières, des « phonèmes », et choisit des unités de dimension plus grandes, des « monèmes », pour remplir les fonctions d’un autre ordre voulues par lui. Le linguiste tâche de rendre compte de ces choix et de leurs fonctions.

**2.2. La langue n’est pas une nomenclature, la langue « découpe », « décrit » et « réorganise » la réalité extérieure de façon particulière ======= la langue est une convention sociale**

Martinet s’élève, dans le sillage de Saussure, contre l’idée de la langue comme nomenclature. C’est-à-dire contre l’idée qui conçoit la langue comme une liste d’étiquettes ou de mots opposées à une liste d’objets de la réalité. Il stipule que la réalité extérieure ne peut être appréhendée par le locuteur que par la grille de lecture fournie par la langue qui réorganise, décrit la réalité et l’expérience humaine de manière particulière. Cette idée rejoint et prolonge l’idée de l’arbitrarité du signe linguistique de Ferdinand de Saussure et de sa définition de la langue comme fait ou convention sociale.

Sur cette réorganisation particulière de la réalité extérieure propre à chaque langue, on peut donner l’exemple de la langue anglaise qui, pourtant proche géographiquement et culturellement du français, dénomme par deux termes différents le « mouton » qu’il soit sur l’étal du boucher (viande) « mutton » ou qu’il soit un animal vivant « sheep », alors que le français a une seul et même dénomination pour les deux réalités.

**2.3. La théorie de la double articulation du langage humain**

Selon Martinet, la langue est un instrument de communication doublement articulé auquel correspond une organisation particulière de l’expérience humaine. La double articulation constitue un grand apport parce qu’elle caractérise exclusivement les langues naturelles et permet de distinguer le langage humain des autres formes de communication (animales ou artificielles).

Dire que le langage est doublement articulé signifie qu’il peut être analysé en unités susceptibles de se combiner pour former des mots, des phrases, pour donner du sens. Martinet distingue les unités de la 1ère articulation qu’il appelle « monèmes » (équivalent de « signe » chez Saussure) : les plus petites unités linguistiques douées d’une expression phonique et d’un contenu sémantique [sa+sé]. Ces unités peuvent être analysées/ segmentées en plus petites unités de la 2ème articulation, en nombre limité dans chaque langue, qu’il appelle « phonèmes » : les plus petites unités linguistiques non significatives et distinctives (pourvues d’une expression phonique et dépourvues de sens).

Citation d’André Martinet :

«  *La langue est un instrument de communication selon lequel l’expérience humaine s’analyse différemment d’une communauté à l’autre en unités douées d’un contenu sémantique et d’une expression phonique, les monèmes. Cette expression phonique s’articule à son tour en unités distinctives et successives en nombre limité dans chaque langue et dont la nature les rapports mutuels diffèrent d’une langue à une autre* *(les phonèmes)* ».

 André Martinet, *Eléments de linguistique générale*.

**2.4. Classification des monèmes**

**Les monèmes** : sont les unités de la première articulation, considérée comme unité de base de l’analyse fonctionnelle. Les monèmes sont des unités significatives, c’est-à-dire qu’elles ont à la fois un signifiant et un signifié

Martinet distingue :

 - **Les monèmes lexicaux ou** **lexèmes :** relèvent du lexique et représente une classe ouverte (illimitée). Dans cette classe il y a les noms, les verbes, les adjectifs, etc. : jaune, étudiant, chemin, faire, dire…

 - **Les monèmes grammaticaux ou morphèmes :** relèvent de la grammaireet représente une classe fermée (limitée) : les déterminants, les pronoms, les prépositions, les marques du pluriel, les terminaisons des verbes, etc. (sur, cet, le, en, un, aient…)

Dans la phrase suivante, il y a 8 monèmes dont 4 sont grammaticaux (morphèmes) et 4 lexicaux (lexèmes) :

 Le petit Saïd nous chantera une chanson

 [lǝ/pǝti /sajid /nu / *∫*at/ǝra / yn /∫ãsɔ̃]

 1 2 3 4 5 6 7 8

Ces unités sont identifiées grâce à une triple opération : **transcription phonétique, segmentation et commutation**.

**La segmentation*:*** c’est le découpage du message qui permet d’isoler les monèmes et les phonèmes qui sont toujours isolables :

Exemple :

Le gros chat mange la souris

[lǝ/ gro/ ∫a/ ma/ Ø /la/suri/] 7 monèmes dont 3 sont des monèmes grammaticaux(morphèmes

1 2 3 4 5 6 7 - « Ø » la marque du présent de l’indicatif quand la terminaison

 est muette (à ne pas confondre avec le"ǝ"caduc en phonétique)

**La commutation** : C’est le remplacement d’une unité par une autre pour vérifier si l’opération de segmentation est juste et afin d’identifier les différences de forme et de sens.

Exemple : le monème *[∫a]*peut être isolé en le remplaçant par un autre.

*Le gros oiseau mange la souris.*

La procédure est la même pour les phonèmes :

***[m]*** dans ***m****ange* peut être isolé par comparaison entre*« mange », «****r****ange »,* ***« ch****ange »…*